



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSOCIATION ROUEN RESPIRE
LE 04 JUILLET 2020

PRESENT.E.S

- 1 Olivier Blond
- 2 Martine Fleury pouvoir pour Georges Grigliatti, Ariane Bertrand
- 3 Jean Charles
- 4 Pierre Emmanuel pouvoir pour Anne Monnier, Magalie Auder, Catherine Mezaad
- 5 Alexis Pelletier
- 6 Florence Carré
- 7 Gérard Cornu
- 8 Nathalie Iwanon
- 9 Laurence Koch
- 10 Aurélien Noraz
- 11 Rémi Ballon
- 12 Kristell Gilbert pouvoir pour Georgia Santangelo, Frédéric Mazereau
- 13 Marine Bodin
- 14 Cyrille Macaux
- 15 Aurélie Blondel
- 16 Betty Rolland
- 17 Magali Sizorn
- 18 Sylvie Gabriel Vigor
- 19 Virginie Petit
- 20 Carole Angenot
- 21 Nathalie Le Meur pouvoir pour Murielle Saks, Chantal Touret, Dominique Cellier, Alice Riboulet, Estelle Sampic
- 22 Henriette Martineau
- 23 Monsieur Rosseli
- 24 Michel Chadelaud
- 25 Véronique Dupré
- 26 Élisabeth Travers
- 27 Sylvie Pouessel
- 28 Josiane Montlouis
- 29 Aurélie Liebmann
- 30 Cécile Henry
- 31 Véronique His

Bilan moral

Il a été rappelé les réalisations de l'association :

- action en référé 3 jours après l'incendie
- action en référé contre la réouverture de l'usine, reste la question de fond (tribunal administratif),
- action sur le fond sur l'arrêté de juillet 2019 qui autorisait Lubrizol à étendre ses capacités de stockage sur le site (tribunal administratif),
- une action au pénal a également été lancée : soutenir les personnes qui souhaitent porter plainte.

Mais également un questionnaire à destination des candidats à l'élection municipale de Rouen afin de les interpeller sur les questions en lien avec l'incendie et une étude de santé, enquête citoyenne sur les conséquences de l'incendie du 26 septembre. Cette étude présente des résultats importants en regard du peu d'informations disponibles jusqu'à présent sur la santé des citoyens après l'incendie, comme le recours au soin beaucoup plus importants, des troubles ressentis au-delà du panache, une aggravation des troubles respiratoires, une anxiété accrue : ces données marquent la réalité du traumatisme qu'a constitué l'incendie et qui justifie toutes nos actions. Pour conclure, depuis quelques mois nous pouvons dire que nous avons réussi à porter une voix forte et indépendante : choses réelles et concrètes et que personne d'autre n'a fait. Cela a été utile.

Dans les réalisations : site internet, participations au Comité De Transparence, exposition médiatique, et un certain nombre de contacts/relations avec d'autres organisation telles que SPF (Santé Publique France), l'URML (Union Régionale des Médecins Libéraux), le collectif unitaire etc..

Une des pistes sur lesquelles il serait intéressant de travailler à l'avenir est la communication tant en interne qu'en externe.

Bilan financier

Le bilan financier a été présenté. Les recettes ne proviennent aujourd'hui que des dons. Deux pistes à envisager pour l'avenir : mettre en place une cotisation ou bien, réaliser des demandes de subventions.

Concernant les dépenses, elles sont en grande partie liées aux honoraires du cabinet Lepage.

Quelles sont les dépenses à venir ? De l'ordre de 20 000€ pour le pénal, ce n'est pas sur une année et ce sera jusqu'à la première instance. Il va falloir des ressources sinon très clairement, comme mentionné précédemment.

A-t-on des dettes ? A part Corinne Lepage, il n'y a pas de dettes.

VOTE POUR APPROUVER BILAN MORAL

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 43

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité

VOTE POUR APPROUVER BILAN FINANCIER

CONTRE : 4

ABSTENTION : 11

POUR : 28

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

Notre action juridique (intervention de Maître Lepage)

Corinne Lepage a fait un rappel sur l'historique du dossier et a insisté sur le fait que l'association Rouen Respire a obtenu le statut de victime.

De telles procédures juridiques sont longues et ceci constituera un travail sur le long terme.

En ce qui concerne le pénal, Il faut que ce qui peut être mutualisé soit pris en charge par l'association. La proposition est de passer une convention tripartite entre le cabinet Lepage, les plaignants et l'association.

Élection du nouveau Conseil D'administration

Liste des personnes qui se présentent au Conseil d'Administration :

- Pierre-Emmanuel Brunet
- Anne Monnier
- Magalie Auder
- Jean-Charles Marie
- Nathalie Iwanon
- Sylvie Gabriel-Vigor

VOTE POUR DÉFINIR SI LE VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SE FAIT POUR
UNE LISTE OU PAR PERSONNE : VOTE POUR UN VOTE PAR PERSONNE :

POUR : 3

ABSTENTION : 1

CONTRE : 39

VOTE POUR LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

CONTRE : 3

ABSTENTION : 0

POUR : 40

Il faut désormais que le Conseil d'Administration nomme le bureau.

Et enfin, nous avons procédé au vote en ce qui concerne la cotisation annuelle.

VOTE POUR UNE COTISATION ANNUELLE de 20€ :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 43

Olivier Blond

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'O' followed by a large, sweeping flourish that ends in a small hook.